



FORMULAIRE TYPE FACULTATIF DE SAISINE POUR MEDIATION

Secrétariat Général de l'ICOM
Maison de l'UNESCO, 1 rue Miollis
75732 Cedex 51 Paris – France
secretariat@icom.museum

INDICATIONS POUR RENSEIGNER LE FORMULAIRE

1. Le présent formulaire a été établi conjointement par l'ICOM et le Centre d'Arbitrage et de Médiation de l'OMPI afin de permettre de faciliter le recours à la médiation ICOM-OMPI. Ce formulaire est conçu comme un outil favorisant la résolution amiable des litiges relatifs à l'art et au patrimoine culturel, portant sur des questions de retour ou de restitution, de prêt et de dépôt, ou d'acquisition de biens culturels, ainsi que sur des questions de propriété intellectuelle impliquant aussi bien des personnes publiques ou privées, telles que les Etats, les musées, que les communautés indigènes et les particuliers.
2. Le demandeur peut utiliser le formulaire pour adresser sa demande de médiation au Secrétariat de l'ICOM, conformément à l'article 3 du règlement de médiation ICOM-OMPI.
3. L'utilisation du formulaire est facultative et a vocation à aider les parties à identifier les informations pertinentes pour leur demande de médiation et la recherche d'informations au cours de la procédure.
4. Merci de retourner ce formulaire au Secrétariat de l'ICOM par courriel et par voie postale à l'adresse ci-dessus indiquée.

0.1 Noms et informations sur les parties et leurs représentants

Merci de bien vouloir indiquer les noms et les coordonnées des parties concernées et de leurs représentants.

0.2 Copie de l'accord de médiation

Merci de joindre une copie de l'accord de médiation (clause contractuelle ou accord de soumission à la médiation).

0.3 Nature du litige

Merci, d'indiquer en quelques mots la nature du litige.

I. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OBJET

1.1 Description de l'objet

Dans la mesure du possible, nous vous remercions de préciser :

a) Le type d'objet : peinture, sculpture, manuscrit, céramique, textile, objets de fouilles, constructions, éléments de constructions ou de monuments, etc.

b) Ses caractéristiques : matériau (par exemple bois, pierre, métal, parchemin, etc.), dimensions, poids, forme, période, auteur (s'il y a lieu), caractères distinctifs particuliers.

1.2 Lieu où se trouve l'objet

Le lieu où l'objet est actuellement exposé ou déposé doit être précisé (par exemple, les salles d'exposition ou les réserves d'un musée). Si ce lieu n'est pas connu, le demandeur peut indiquer l'emplacement présumé de l'objet d'après les informations les plus récentes qu'il détient et fournir tout élément de preuve à l'appui.

1.3 Propriété

Il conviendra de préciser si l'objet était/est la propriété d'un entité public ou privé ou d'un particulier qui possède des droits d'auteur sur l'objet.

1.4 Date d'acquisition

1.5 Statut juridique


L'objet fait-il partie du patrimoine national ? Fait-il partie des collections d'un musée public ou privé ? Est-il détenu au titre d'un prêt à court ou à long terme, en dépôt, etc. ?

1.6 Etat de conservation

Merci de fournir des renseignements sur l'altération des matériaux constitutifs de l'objet, et une évaluation des risques liés à sa conservation. L'objet a-t-il subi une détérioration quelconque, ou une dégradation intentionnelle ou accidentelle ? Le cas échéant, une restauration a-t-elle été entreprise ?

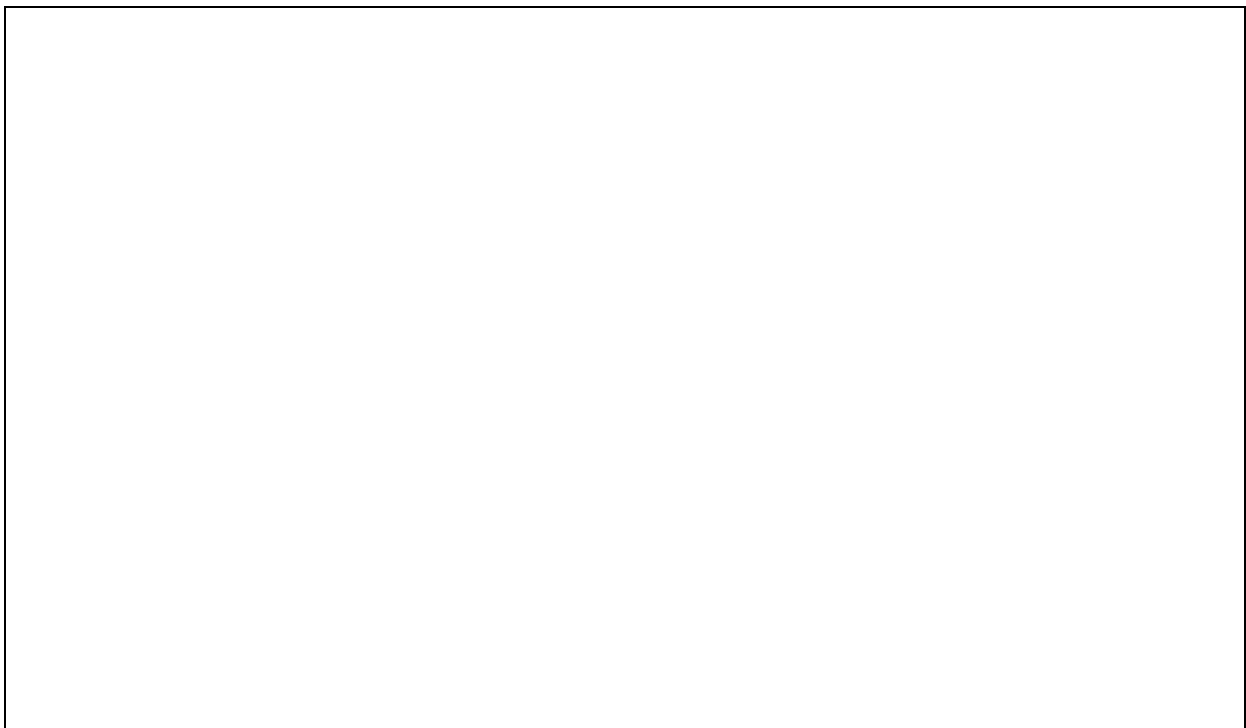
1.7 Conditions requises pour la conservation de l'objet

Merci, d'indiquer les conditions requises concernant l'environnement de l'objet, telles que les éventuels traitements de conservation prescrits.



1.8 Références et documentation

Il est recommandé de fournir des références bibliographiques et/ou autres informations concernant l'objet. Tous autres éléments de documentation tels qu'étiquettes, fiches de catalogue, renseignements sur le site archéologique dont provient l'objet, etc., devront aussi être produits dans la mesure du possible. Ces documents pourront être joints au présent formulaire.



1.9 Circonstances dans lesquelles l'objet a quitté son lieu d'origine

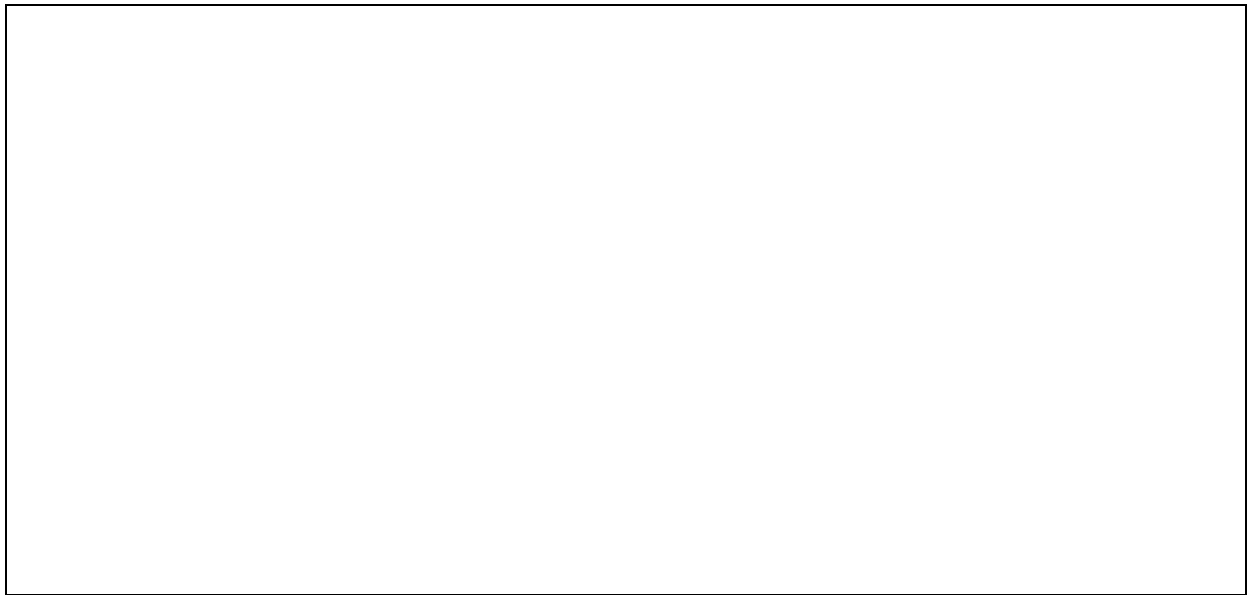
Dans la mesure du possible, des renseignements seront fournis sur les conditions dans lesquelles l'objet a quitté son lieu d'origine : transaction commerciale, appropriation illicite, occupation coloniale ou étrangère, échange, don, prêt pour réparation et/ou reproduction, autorisation temporaire d'exportation à des fins scientifiques (y compris conservation ou exposition) et, le cas échéant, accompagnés d'une copie de tout élément de preuve correspondant.



1.10 Mode d'acquisition

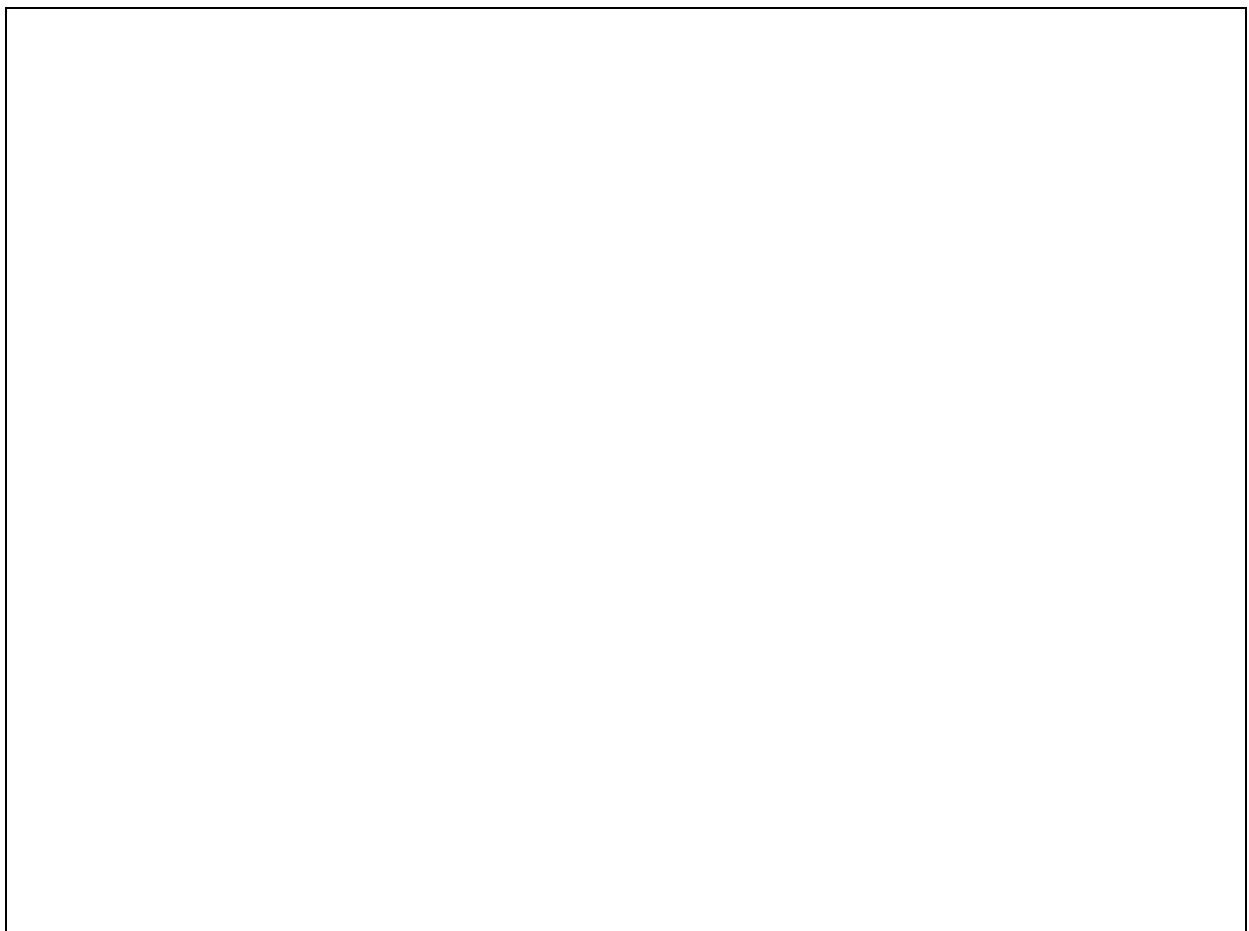
Il conviendra de préciser le mode d'acquisition de l'objet, par exemple : achat, don, échange, prêt, fouille archéologique, importation temporaire à des fins scientifiques, acquisition illicite, occupation coloniale ou étrangère, etc.





1.11 Signification particulière

Cette signification peut être de nature historique, culturelle, religieuse ou scientifique, ou encore associer plusieurs de ces éléments. L'objet peut être un "chaînon manquant" d'une tradition culturelle déterminée et/ou des collections nationales du demandeur.



1.12 Renseignements sur les objets similaires

Des renseignements peuvent être fournis sur les objets de la même période, de la même provenance ou du même type, ou encore (s'il y a lieu) du même auteur peuvent être fournis ; les objets dont la signification est similaire à celle qui a été décrite à la rubrique 1.11 peuvent également être mentionnés.

--

II. MESURES ENTREPRISES

2.1 Négociations antérieures

Des négociations ont-elles été entreprises jusqu'à présent? Le cas échéant, quels résultats ont été obtenus? Merci d'indiquer les raisons pour lesquelles ces négociations ne progressent pas suffisamment.

2.2 Orientations souhaitées

Les propositions concernant les nouvelles initiatives jugées nécessaires ou les nouvelles modalités de coopération ou de négociation à envisager pourront être brièvement exposées ici.

2.3 Statut juridique qu'aurait l'objet dans le pays du demandeur

Il conviendra d'indiquer si l'objet deviendrait un élément du patrimoine national ou s'il entrerait dans les collections d'un musée public ou privé ou d'une autre institution.

2.4 Lieu exposition

Il conviendra d'indiquer si l'objet sera exposé dans un musée, une autre institution d'Etat, ou dans une autre institution privée, dans un lieu de culte, etc...

2.5 Moyens disponibles

Des informations devront être fournies sur les moyens de conservation, de gestion et de sécurité dont dispose le musée ou l'institution qui recevra l'objet.

--

2.6 Institutions ou personnes chargées des négociations

--

2.7 Représentation juridique

Veillez indiquer le nom et les coordonnées de votre Conseil juridique dans le cas où vous êtes représenté ou décidez de vous faire représenter dans le processus de médiation.

--

III. AUTRES OBSERVATIONS

--
